LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES AGENTS DE CONDUITE

SECTEUR FRET

BILAN DE L'APPLICATION DU RH 0910 POUR LES NOTATIONS

Depuis maintenant plusieurs années et particulièrement en période de commissions de notation, on mesure toute la pertinence de « l'accord mobilité RH 0910 ».

En effet, depuis le 1er octobre et la création des 5 Directions Fret, bon nombre de cheminots ont été affectés dans ces Directions Fret.

Avec ces réorganisations, la création de nouveaux listings de notation conduisait à la détérioration du déroulement de carrière des agents mutés à l'activité Fret.

L'accord RH 0910

(signé par la F.G.A.A.C et la C.F.D.T)

compense cette injustice.

En effet, l'accord applicable sur 2 exercices de notation, 2009/2010 et 2010/2011, garantit l'avancement en grade (Qualification et niveau) pour les agents affectés à une circonscription de notation prenante et cédante. Cette année, les mesures « individuelles et collectives » s'appliquent.

Aujourd'hui, on perçoit mieux l'esprit de cet accord et la valeur de notre signature.

Voici les chiffres fournis par Direction FRET :

DF	Collège Exécution Sédentaire	Collège Exécution Conduite	Collège Maîtrise Qualif D et E	Collège Cadre Qualif F à H	Total
DFN	79	69	21	4	173
DFE	86	108	41	14	249
DFSE	109	96	30	10	245
DF N IDF	69	72	30	15	186
DFA	62	74	28	8	172
Siège	3	0	26	9	38
TOTAL	408	419	176	60	1063

1063 POSITIONS «HORS COMPTE » POUR LES CHEMINOTS DU FRET !!!!

Et oui, vous avez bien lu, 1063 cheminots du Fret ont bénéficié d'une position supplémentaire grâce à l'accord RH 0910 dans le cadre de la réorganisation du Fret. Ces chiffres ne tiennent pas compte des autres nominations hors compte RH 0910 liées à des fusions d'Etablissements en cours (1ère ou 2ème année d'application). Ces chiffres ne tiennent pas compte des nominations hors contingents liées à la mesure OSVC ou aux agents détachés à Naviland cargo.

Il est vrai que pour certaines Organisations Syndicales (CGT, SUD et FO), il ne fallait surtout pas signer un tel accord. Heureusement la F.G.A.A.C et la C.F.D.T, s'engagent pour que soit pris en compte l'intérêt des cheminots qui subissent les nombreuses restructurations de notre entreprise.

Certaines OS mènent un combat unique contre la Direction ! D'autres se préoccupent aussi des conséquences pour les cheminots !

Si l'on faisait le calcul du nombre de positions attribuées au total pour ces notations Fret, entre les contingents prioritaires, les contingents aux choix, les mesures OSVC (mesures obtenues par la FGAAC), et les listes d'attentes, se sont des milliers de cheminots qui bénéficieront d'une promotion cette année.

Il faut aussi savoir que lors des prochaines notations, en avril 2010, la « mesure collective » s'appliquera. Cette mesure stipule :

« Qu'il ne peut pas y avoir moins de positions attribuées que l'année de notation de référence (2008) »

Pour la F.G.A.A.C/C.F.D.T, cet accord permet à un grand nombre de cheminots de ne pas être victime des choix imposés par l'entreprise.

Aujourd'hui, sans cet accord, plus de 1000 cheminots du Fret auraient été laissés pour compte.

Par leurs signatures responsables, la F.G.A.A.C/C.F.D.T a pris ses responsabilités.

POUR LA F.G.A.A.C / C.F.D.T SEUL L'INTERET DES CHEMINOTS COMPTE EN VOICI ENCORE LA PREUVE !!!

Paris, le 7 juillet 2009